NE LAISSEZ RIEN HORS DE L'EXPERTISE JURIDIQUE DE AXE LEGAL

1. Création et Structure d'Entreprise

- Choix de la forme juridique, avantages et inconvénients de chaque forme en fonction de votre activité, l'intérêts des associés, du capital et de vos objectifs à long terme. Les régimes d'imposition et les avantages possibles.
- Statuts et formalités diverses :
 Points essentiels à inclure,
 organisation des pouvoirs,
 clauses spécifiques utiles
 (agrément, exclusion...),
 formalités diverses.
- Autre accord entre sociétaires:
 Quel associé/actionnaire peut
 faire quoi et comment ?; clarifier
 la situation financière et
 juridique du dirigeant à la fois
 associé ou non; définir le sort de
 ce que chacun apporte outre sa
 part dans le capital.

2. Contrats Commerciaux

- Rédaction et négociation de contrats: quel contrat convient à telle relation, la sécurité des intérêts, prévenir l'insolvabilité, la protection des parties lors des discussions d'avant contrat, etc.
- Gestion des litiges contractuels :
 Conseils sur les recours
 possibles en cas de non exécution ou de mauvaise
 exécution d'un contrat.

3. Relation avec les salariés

- Contrats de travail :
 - CDI, CDD, temps partiel, clauses spécifiques, etc., lequel convient à vos besoins? Durée minimale de service après une formation à vos frais? Trouver les moyens de rupture sûrs. Tenir usage légal du contrat de prestation.
- Pouvoir d'employeur :

Vos affaires ont tout à y gagner :

Obligation, contenu, procédure de mise en place d'un règlement intérieur légal. Gestion des procédures disciplinaires, licenciements (éviter-prévenir les conflits, procédures à respecter).

Plan de réduction du personnel :
 Anticiper les difficultés économiques. Réduire le personnel en évitant au possible le chômage, disposer de plan de retour ou de maintien des compétences à fort potentiel.

4. Propriété intellectuelle

- Protection diverses (marques, brevets, nom commercial, procédé technique); dépôt, surveillance, défense contre la contrefaçon, étendue de la protection.
- Droits d'auteur :
 Protection des œuvres, contrats de cession de droits.
- Protection des noms de domaine.

Prévention des infractions économiques, numériques et blanchiment

- Données personnelles:

 Audit de conformité, mise en place des procédures, désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO).
- Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent :
 Prévenir, éviter, disposer de mesures de surveillance et de dissuasion des ordonnateurs et décideurs de l'entreprise; mieux s'informer sur les choix de l'entreprise pouvant placer les dirigeants et associés sous poursuite pénale.
- Conformité dans votre secteur : Réglementations spécifiques à votre domaine d'activité (numérique, restauration,

énergie, finance, alimentaire, etc.).

Financement et rentabilité des affaires

- Exonérations d'impôts à long terme: Se structurer pour être éligible aux régimes du code l'investissement béninois, faire le choix d'installation dans une zone économique spécialisée, ou s'organiser en quête des mesures d'incitation fiscale.
- Paiement du juste impôt: Opérer des dépenses et produire du revenu, monter des contrats axés sur l'optimisation fiscale; bien gérer le contrôle et le redressement fiscal, avoir une relation fiscale moins couteuse; filiale et société mère, Holding, quel montage?
- Attraction du financement:
 Mettre en place une gouvernance
 attractive. Du financeur
 institutionnel à l'apport
 individuel, apport des associés
 (anciens/nouveaux).
- Externaliser des fonctions:
 Optimiser les coûts et charges diverses.

7. Prévention et Gestion des Risques et des Litiges :

- Médiation et arbitrage : Alternatives aux procédures judiciaires en règlement des conflits.
- Recouvrement de créances : Procédures amiables et judiciaires. Responsabilité civile et pénale du dirigeant.
- Gestion des difficultés de l'entreprise : Prévention, redressement judiciaire.

Tel l'être humain, la santé de vos affaires dépend des informations que vous soumettez à la lumière de votre Conseil





Gbênankpon Carnis HONVOU